



Procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 avril 2014

L'assemblée générale ordinaire s'est ouverte le 5 avril à 11h 30, au lycée Hoche, sur convocation du bureau à l'ensemble des anciens connus, afin de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral
- Rapport financier, approbation des comptes et quitus
- Renouvellement du conseil d'administration
- Fixation du montant de la cotisation
- Questions diverses.

Michel Léger, en tant que président de séance, et Louis-Aimé de Fouquières, en tant que secrétaire de séance, forment le bureau de la présente séance.

Représentation et pouvoirs

Le président constate la présence de 30 membres à jour de leurs cotisations. 54 pouvoirs ont été reçus, répartis comme suit :

- 2 à Philippe Capelle
- 5 à Michel Léger
- 3 à Louis-Aimé de Fouquières
- 1 à Vincent Bourgerie
- 17 à Thomas Legrain
- 1 à Nathalie Chatillon
- 25 non nominatifs, répartis selon le hasard entre les 10 membres présents du conseil d'administration.

Le président de séance déclare ouverts les débats.

Rapport moral

Le président commente le rapport moral pour l'année 2013.

Il rappelle que les associations d'anciens élèves sont à la croisée des chemins, sur fond de bouleversements et de remises en questions en ce qui concerne les établissements d'enseignement supérieur. Nombreux sont les débats entre « anciens et modernes », tant il est vrai que le sentiment d'appartenance ne se manifeste plus par les mêmes comportements selon les générations. Se posent aussi les problèmes de ressources, les plus jeunes étant habitués au « tout gratuit », et de périmètre des missions à une époque où les réseaux sociaux publics rendent des services autrefois pris en charge par les associations.

Les Anciens restent très présents dans le lycée, à travers des conférences (Anne Strauss, et le professeur d'anglais Gaston Bataille, 99 ans), l'appui au bal annuel des élèves, la participation au concours d'éloquence du lycée, la participation au musée du lycée avec la présence d'un membre de notre conseil d'administration dans les instances du musée.

L'association est au seuil d'un tournant : elle a soldé le compte constitué pour la sauvegarde de la chapelle en contribuant aux travaux supplémentaires pris en charge par la Ville de Versailles seule. Cette opération a largement occupé l'association depuis 1998 environ, pour un résultat



particulièrement remarquable. Trois administrateurs des promotions 1991 et voisines sont venus rejoindre le conseil. La communication a particulièrement progressé en 2013 avec 5 numéros envoyés via Internet, contre seulement 2 en 2012. L'annuaire, rebaptisé « Yearbook » a été publié selon une nouvelle formule donnant une place plus grande aux éléments rédactionnels. La publication effective a eu lieu début 2014, après un travail important pendant tout 2013.

L'association a continué d'enrichir sa base d'annuaire avec 6800 anciens non décédés identifiés, dont 4000 joignables soit par courrier postal soit par courriel, et 1200 membres du groupe d'anciens sur le réseau social LinkedIn.

Toutefois, malgré les efforts importants dans la dernière décennie, la vie en réseau n'est pas réellement possible pour les utilisateurs. Le second site de l'association, mis en œuvre en 2009, est déjà de conception dépassée, lourd pour les administrateurs, complexes pour les anciens.

Le Conseil projette de développer ses activités selon plusieurs axes :

- Continuer les conférences dites « Jeudis de Hoche »
- Organiser des réunions hors du lycée, à Paris ou Versailles
- Participer à l'élaboration d'un « beau livre » sur la chapelle
- Maintenir sa participation aux activités du lycée : musée, concours d'éloquence, bal des élèves.

Mais aussi :

- Développer les relations avec les entreprises
 - Club des entrepreneurs de Hoche
 - Prix de Hoche
 - Entretiens de Hoche
- Promouvoir les relations entre anciens
 - Par promo
 - Par groupe partageant des métiers ou des passions
- Appuyer les élèves par la promotion de stages, jobs d'été, visites d'entreprises
- Plus largement, augmenter la puissance du conseil d'administration en s'appuyant sur le réseau de chacun de ses membres.

C'est avec plaisir que le président constate de nombreuses candidatures de jeunes anciens, ce qui conforte l'idée de prendre ce tournant.

Rapport financier

Situation financière de l'association

	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013
Soldes bancaires, espèces, titres de trésorerie, encours	78 814,56 €	80 309,49 €	80 566,47 €	23 236,19 €
Dont fond chapelle	56 845,97 €	56 825,25 €	58 306,17 €	0,00 €
Hors chapelle	21 968,59 €	23 484,24 €	22 260,30 €	23 236,19 €

Produits courants (hors fond chapelle)

	2011	2012	2013
Cotisations	9 045,00 €	9 380,00 €	7 460,00 €
Dons	985,00 €	620,00 €	840,00 €
Prestations	4 471,51 € (dont 2 136 € pour le FSE)	1 336,00 €	839,00 €
Produits financiers	228,11 €	149,12 €	455,14 €
Total	14 729,62 €	11 485,12 €	9 594,14 €



Charges courantes (hors fond chapelle et investissement exceptionnel)

	2011	2012	2013
Administration	2 624,53 €	4 797,67 €	3 492,43 €
Communication, Internet, produits dérivés	2 244,58 €	2 937,09 €	3 040,23 €
Interventions, cotisations versées	658,90 €	200,00 €	229,00 €
Assemblée générale et événements	5 043,20 €	4 361,13 €	1 246,00 €
Frais bancaires	489,96 €	453,17 €	602,37 €
Total	11 061,17 €	12 749,06 €	8 610,48 €

Résultat courant (hors fond chapelle et investissement exceptionnel)

	2011	2012	2013
Produits courants	14 729,62 €	11 485,12 €	9 594,14 €
Charges courantes	11 061,17 €	12 749,06 €	8 610,48 €
	3 668,45 €	(1 263,94 €)	983,66 €

Mouvements hors opérations courantes

Recettes	2011	2012	2013
Dons chapelle	1 885,00 €	200,00 €	0,00 €
Intérêts livret A (chapelle)	1 181,33 €	1 280,92 €	0,00 €
	3 066,33 €	1 480,92 €	0,00 €

Dépenses	2011	2012	2013
Investissement site Internet (dernière tranche)	2 152,80 €	0,00 €	0,00 €
Contribution au projet chapelle	3 087,05 €	0,00 €	58 306,17 €
	5 239,85 €	0,00 €	58 306,17 €

Synthèse opérations sur fond de sauvegarde de la chapelle, solde du fond

Compte de résultat	Charges	Revenus
Dons « chapelle » et intérêts		0,00 €
Dépenses chapelle: participation travaux abside	58 306,17 €	
Résultat	58 306,17 €	

Solde au	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013
Livret A	56 725,25 €	58 306,17 €	465,75 €
Dons en attente	100,00 €	-	-
Dette à l'association			-465,75 €
Total	56 825,25 €	58 306,17 €	0,00 €

Le fait marquant de l'année est le solde du fond de sauvegarde pour la chapelle. Les deniers restants ont été versés à la Mairie, à titre de contribution aux travaux d'aménagement de l'abside.



Résolutions

L'assemblée générale approuve le rapport moral

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée générale approuve les comptes et en donne quitus au Conseil d'administration

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée générale constate la clôture de la participation de l'association à la sauvegarde de la chapelle

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Renouvellement du conseil d'administration

Les mouvements au bureau

Lors du conseil d'administration du 1^{er} avril 2014, les membres du bureau ont souhaité le rajeunissement de l'équipe aux commandes de l'association. Michel Léger, président depuis 2008, a souhaité ne pas renouveler son mandat. Louis-Aimé de Fouquières, secrétaire adjoint depuis 1996 et secrétaire-trésorier depuis 2008, pressenti pour prendre la présidence, estime préférable qu'une équipe jeune prenne en main le destin de l'association.

Selon les statuts, Michel Léger devient ancien président ayant toujours voie délibérative au Conseil d'administration. Dans cette même séance, le Conseil a décidé d'octroyer ce même statut à Louis-Aimé de Fouquières, compte tenu de sa connaissance de l'association, et sous réserve de l'approbation par l'assemblée générale.

Compte tenu de ces mouvements, il est nécessaire de procéder à l'élection de neuf administrateurs, huit pour un mandat de deux ans et un pour terminer le mandat en cours de Louis-Aimé de Fouquières.

Approbation du statut d'ancien président à Louis-Aimé de Fouquières

L'assemblée approuve l'octroi du statut d'ancien président à Louis-Aimé de Fouquières. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Candidats au mandat d'administrateur

Les neuf membres suivants sont candidats au mandat d'administrateur :

- Michel Bancal (1977), administrateur sortant,
- Pierre Courtois (2010), administrateur sortant,
- Martial Fabre (1971), administrateur sortant,
- Jean Fragnier (1975), administrateur sortant,
- Thomas Legrain (1990), aujourd'hui administrateur adjoint,
- Nathalie Bacconnier (Madame Chatillon) (1990),
- Nadi Bou Hana (1989),
- Cédric Deffayet (1990),
- Geoffroy Houlot (1990)



Désignation des administrateurs

Le nombre de candidats étant égal au nombre de sièges à pourvoir, et compte tenu de ce que les candidats s'en sont remis au sort pour savoir qui prendrait le mandat d'un an, la résolution suivante est proposée à l'assemblée générale :

Nathalie Bacconnier-Chatillon est élue administrateur pour un mandat d'un an, soit jusqu'à l'assemblée générale qui délibérera sur les comptes de 2014.

Tous les autres candidats ci-dessus mentionnés sont élus pour un mandat de deux ans, soit jusqu'à l'assemblée qui délibérera sur les comptes de 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le conseil d'administration final

En définitive, le conseil d'administration comprend :

1. Les anciens présidents statutaires, Philippe Capelle (1963), Michel Léger (1964) et Louis-Aimé de Fouquières (1974), mention étant ici faite qu'André Kerdoncuff (1954), également ancien président, a demandé à ne plus participer aux débats du conseil pour des raisons de santé.

2. Les administrateurs en cours de mandat :
Vincent Bourgerie (1963), Alain Burel (1965), Amaury Criscuolo (2010), Bruno Guillier (2006), Gaspar Masson (1990), Stéphane Rio (1988) François Veslot (1952) ainsi que Nathalie Bacconnier-Chatillon (1990) nouvellement élue.

3. Les administrateurs élus ce jour pour deux ans :
Michel Bancal (1977), Pierre Courtois (2010), Martial Fabre (1971), Jean Fragnier (1975), Thomas Legrain (1990), Nadi Bou Hana (1989), Cédric Deffayet (1990), Geoffroy Houlot (1990)

4. Les administrateurs adjoints (sans voix délibérative) choisis par le Conseil d'administration. Ils seront choisis par le Conseil d'administration qui suivra la présente Assemblée générale, en même temps que le bureau. Le résultat de ce choix sera affiché sur le site de l'association.

Clôture de l'assemblée générale

Plus personne ne demandant la parole et plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président met fin aux débats.

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance

Michel Léger

Louis-Aimé de Fouquières